

Adresse de la société populaire de Verdun qui témoigne sa reconnaissance à la Convention pour la découverte de la conjuration, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Verdun qui témoigne sa reconnaissance à la Convention pour la découverte de la conjuration, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 270;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29227_t1_0270_0000_1

Fichier pdf généré le 30/01/2023

a

[*La Sté popul. à la Conv.; Verdun, 8 germ. II*] (1).

« Législateurs,

La découverte d'une conjuration dont les succès eussent entraîné la perte de la liberté et le massacre de ses plus intrépides défenseurs, la mort prompte des scélérats qui avoient osé s'en rendre les agents : tels sont les bienfaits pour lesquels nous nous empressons de vous témoigner notre reconnaissance. Cet événement mémorable est l'avant-coureur de la foudre dont les éclats doivent, un jour, réduire en poudre les trônes et les couronnes. Courage, Législateurs; surveillez, déjouez, frappez, et les manœuvres abominables des ennemis de la Patrie ne serviront désormais qu'à dévoiler la bassesse de leur âme et l'impuissance de leurs efforts. La confiance sans bornes dont vous êtes investis, votre constante énergie, et surtout la ferme résolution que vous avez prise de donner à la vertu et à la probité le rang que l'intrigue leur disputoit depuis longtemps, nous répondent que la liberté et la République ne périront jamais. La fausse pitié des modérés n'entrave plus la marche révolutionnaire et terrible de la justice, la tête des coupables tombe presque en même temps qu'ils conspirent. Encore quelques instants, Législateurs, et le vaisseau de l'Etat sera à l'abri des tempêtes. S'il est pénible pour des cœurs vertueux d'avoir à lutter sans relâche contre le crime, ce sera pour vous une récompense bien glorieuse que celle de voir un jour consignée dans l'histoire de la liberté cette vérité : la Convention nationale de France a sauvé son pays, l'a rendu libre et a donné au monde entier l'assurance de le devenir. »

GROMMIER (*secrét.*), MAZERON (*secrét.*),
C. PONS (*présid.*).

b

[*Le départ de la Meuse, à la Conv.; 6 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Si l'audace de la dernière conspiration a provoqué notre étonnement; la découverte de cette trame profonde due à vos infatigables travaux, nous est un sûr garant que les conspirateurs tenteront en vain d'escalader la montagne. Semblables aux géants de la fable, tous leurs efforts seront inutiles pour vous précipiter de la hauteur où vous êtes placés.

Qu'elles tombent sous le niveau vengeur toutes les têtes scélérates qui ont machiné la perte de la République !... en vain, elles renaîtraient, la massue d'Hercules sera toujours là pour les abattre.

Représentants, il vous reste encore à déjouer l'espérance qui semble rester aux ennemis ca-

chés de la patrie : veillez sur les intrigants qui se servent adroitement de cette découverte salubre pour prêter aux vrais patriotes le masque qui couvrait les traîtres. C'est une trame d'un nouveau genre, ourdie adroitement pour rendre odieux au peuple les amis constants de la Montagne; elle vous semblera un moyen subtil pour inoculer plus efficacement le modérantisme, mais ces perfides ne seront pas plus heureux que tous leurs affidés, et votre sagesse rendra inutile leurs efforts criminels; puisque vous resterez fermes à votre poste, comme nous vous y avons déjà invité jusqu'à ce que les ennemis de toutes les couleurs aient payé sur l'échafaud la peine due à leurs forfaits. »

BAILLOT, DOUCET, MARTIN, DROUOT.

c

[*Le distr., la comm., le C. révol de Tonneins-la-Montagne, à la Conv.; 11 germ. II*] (1).

« Législateurs,

La justice nationale doit être prompte comme l'éclair, et terrible comme la foudre; nous désirons que cette justice atteigne dans le délai le plus court, les têtes des nouveaux Catilina, de même que celles de tous ceux qui voudraient nous redonner des fers, avilir et détruire la représentation nationale. »

JOUAN le jeune (*maire*), LAPERCHÉ, JOLY, AUBIEZ père, LABARTHE, BOUDON, AUGIER, H. ARTHAUD, CAYREL, NORMAND, DESBARATE, DUPUY, BRILLON, JUSTAMERIL, BLAVIGNAC, VALANTIN aîné, VILLES- SAUVÉ.

« Vu par nous, administrateurs du Directoire du district de Tonneins-la-Montagne, qui nous joignons avec empressement au vœu manifesté dans cette adresse à la Convention par les maire, officiers municipaux et notables de la commune de Tonneins-la-Montagne.

BLAVIGNAC, LABAT, GIRODEAUX, MERLE,
HARMAN, ROCAND.

« Les membres du comité de surveillance de la commune de Tonneins-la-Montagne, joignent leurs vœux fortement prononcés à ceux du conseil général de la commune et de l'administration du district. Les membres qui le composent demandent à grands cris la tête des nouveaux conspirateurs et celle de tous ceux qui voudraient les imiter. Ils invitent la Convention nationale à rester ferme à son poste et à déjouer toutes les trames criminelles tendant à détruire la liberté ou à avilir la représentation nationale. »

BOUDON, DESBARATE, DAGUZAN, LABARTHE,
JOUAN, BONNEFORT.

(1) C 300, pl. 1055, p. 44. B^{1a}, 23 germ.; *Débats*, n° 572, p. 407; *J. Perlet*, n° 563.

(2) C 298, pl. 1039, p. 29.

(1) C 298, pl. 1039, p. 28.